

CETTE ENIGMATIQUE « ÉCONOMIE SOCIALE DE MARCHÉ »...

Par José Caudron

Que recouvre véritablement le principe d'une «économie sociale de marché hautement compétitive» contenu dans la Constitution européenne ? Celui-ci apparaît en réalité extrêmement ambigu si l'on se réfère à l'histoire des théories économiques.

Le sens commun, mis en avant par les partisans du oui de manière assez frauduleuse, est que «l'économie sociale de marché» constituerait un compromis entre, d'une part, des «lois de marché» susceptibles d'effets néfastes (bas salaires, absence de protection des individus, disparition des services publics) et, d'autre part, des critères sociaux plus protecteurs destinés à tempérer les externalités négatives générées par le fonctionnement intrinsèque de «l'économie de marché». «L'économie sociale de marché» s'inscrirait ainsi dans une possible continuité de l'État-providence, la Constitution européenne s'érigant en «rempart contre l'ultra-libéralisme» et assurant la pérennité du «modèle social européen».

Mais, la réaffirmation (à 68 reprises) du principe de «concurrence libre et non faussée» et la précision immédiate que «l'économie sociale de marché» se doit d'être «hautement compétitive» viennent jeter le doute sur la lecture idyllique des partisans du oui. Ce doute n'est pas fortuit, car en réalité, «l'économie sociale de marché» constitue une théorie économique bien déterminée que le Président Giscard d'Estaing et certains des conventionnels de Laeken ne pouvaient ignorer. L'ordolibéralisme ou économie sociale de marché (Soziale Marktwirtschaft) est né dans l'Allemagne des années 30 à l'initiative d'économistes (Walter Eucken, Wilhelm Röpke) et de juristes allemands face à la profonde crise économique et politique. Cette théorie a très largement influencé les conservateurs chrétiens-démocrates du CDU et la politique économique allemande de Ludwig Ehard, ministre d'Adenauer à la Libération, comme ensuite les sociaux-démocrates du SPD. «L'économie sociale de marché» continue d'exercer, de manière insoupçonnée, une fascination étonnante sur les néo-libéraux européens, notamment, comme on le verra, le désormais incontournable Frits Bolkestein...

L'ordolibéralisme sur deux postulats essentiels, concernant la politique monétaire et la politique de concurrence. Dès les années 30, les instigateurs de la théorie expriment le dogme d'une politique monétaire totalement indépendante du pouvoir politique, tout «laxisme» monétaire étant proscrit au nom de la stabilité des prix. Ce principe présidera au fonctionnement de la Bundesbank, dont le modèle sera ensuite retenu pour la création de la Banque centrale européenne. Nous sommes donc bien loin du sens commun, puisque cette «économie sociale de marché» n'est en réalité qu'un libéralisme monétariste, ce qui explique la politique du mark fort, donc du franc fort pendant la période de la marche vers la monnaie unique, puis de l'euro fort, politique dont on connaît les désastres en termes de croissance économique, d'exportations et d'emplois.

Le second dogme de l'ordolibéralisme réside dans une politique de la concurrence «libre et non faussée», concept quasi identique à la «concurrence pure et parfaite» des économistes néoclassiques de la fin du XIX^e siècle. Cette politique s'appuie certes sur le libéralisme économique classique – elle est censée assurer dans tous les cas l'efficacité économique en garantissant les libertés individuelles –, mais dans le même temps, la Soziale Marktwirtschaft s'écarte du néolibéralisme pur (celui d'un Friedman par exemple) puisqu'elle admet une intervention forte de l'État. Son rôle en matière économique revient à mettre en place les conditions nécessaires à l'exercice de la libre concurrence, en luttant contre toute forme de monopole, y compris (et notamment) les «monopoles» de service public. Il était ainsi prôné par les ordolibéraux que l'État se désengage définitivement du marché et qu'il privatisé l'ensemble de son patrimoine. C'est cette

« régulation » de la concurrence par l'État qui explique pour une part le qualificatif « social », qui pour le reste, se justifie par la reconnaissance de vertus régulatrices au dialogue social entre patronat et salariés. Mais ce dialogue n'a pas à être encadré par l'État, ce serait source possible de rigidités. La théorie ordolibérale permettait ainsi au passage de satisfaire les nostalgiques de la période de gloire du capitalisme rhénan. Mais les ordolibéraux se montraient sévères pour le système de protection sociale mis en place par Bismarck dès les années 1870-1880, et souhaitaient à terme que le système soit réformé pour des formes de prévoyance individuelle, tant pour les retraites que pour l'assurance maladie. On trouve également dans les écrits d'Eucken un forte culpabilisation de la pauvreté, ses victimes étant jugées responsables de leur sort. Dans ce cas, la charité est préférable à l'établissement de droits sociaux dont le coût est une entrave à la libre concurrence. Ainsi, les ordolibéraux ne reniaient pas leur filiation avec les économistes néo-classiques autrichiens, dont le chef de file était déjà dans les années 30 Friedrich von Hayek, opposant virulent de la théorie keynésienne.

Oui, mais Bolkestein dans tout cela ? L'ex-commissaire européen au marché intérieur, président de l'Internationale libérale de 1996 à 1999 où il côtoyait José-Manuel Barroso, se dit fervent admirateur de Walter Eucken. Il écrit ainsi : « La pensée de Eucken et ses solutions restent d'actualité...le cadre conceptuel qu'il a élaboré est toujours utilisé dans la politique européenne de concurrence... Pour Eucken, le socialisme était une vision d'horreur, un modèle, non seulement d'inefficacité, mais aussi, et surtout, d'absence de liberté ». Voilà pour ce qui est de la fin des « monopoles de service public. Concernant le marché du travail et des obstacles qu'il créerait au principe de libre concurrence, Frits Bolkestein écrit en se référant toujours à l'ordolibéralisme: « Il est absolument nécessaire de progresser dans le domaine de la flexibilisation du marché de l'emploi. Le redressement remarquablement rapide des économies d'Extrême-Orient s'explique pour une part non négligeable par la volonté de la population d'occuper tous les emplois disponibles et d'accepter, au besoin, un salaire réduit pour un même travail. En Europe, une réglementation sociale touffue a causé du tort au marché de l'emploi, en le rendant inconsistant et rigide... Il serait peut-être utile de passer au peigne fin...l'acquis communautaire pour voir s'il n'existe pas...des dispositions que l'on pourrait utilement supprimer parce qu'elles ont des effets négatifs trop importants sur la flexibilité » (extraits de la conférence donnée par Frits Bolkestein « Construire l'Europe libérale du XXI^e siècle », à l'Institut Walter Eucken de Fribourg le 10 juillet 2000, mis en ligne sur le site Europa de la Commission européenne).

Les tenants du oui devraient se méfier de leur méconnaissance de l'histoire économique, à moins qu'il ne s'agisse d'un silence stratégique assez peu supportable. En effet, se référer à « l'économie sociale de marché » pour vanter les « avancées sociales » de la Constitution européenne comporte quelque risque, notamment si l'on se souvient du « socialisme vision d'horreur » selon Walter Eucken... À l'inverse, le retour aux sources de l'ordolibéralisme nous permet de disséquer le puzzle étonnant qui, dans le TCE, associe « concurrence libre et non faussée », «économie sociale de marché hautement compétitive », disparition des services publics au profit des services économiques d'intérêt général, ou encore indépendance de Banque centrale au nom de la stabilité des prix. Ce mariage de la carpe ordolibérale et du lapin ultralibéral n'a certes rien de rassurant, car il condamne d'emblée toute alternative d'inspiration keynésienne et d'une régulation fondée sur la réfutation de la prétendue « efficience » du marché.